

CARNET NOIR

Andreas Auer, professeur honoraire à la Faculté de droit, est mort à 70 ans

KLAUS SCHWAB REJOINT LA GSEM



Le professeur Klaus Schwab rejoint l'Université de Genève en tant que président du conseil consultatif de la GSEM (Faculté d'économie et de management). Cet organe essentiel soutient le décanat à titre honorifique en lui fournissant des conseils d'orientation stratégique et un appui dans le développement à venir de la Faculté. Fondateur en 1971 et actuel président exécutif du conseil d'administration du World Economic Forum, Klaus Schwab a déjà été professeur de politique d'entreprise à l'Université de Genève de 1972 à 2003.

MATHIEU BROCHET RÉCOMPENSÉ PAR L'EMBO



Mathieu Brochet, professeur au Département de microbiologie et médecine moléculaire, est lauréat du « Young Investigator Award » de l'Organisation européenne de biologie moléculaire (EMBO), qui distingue cette année 26 jeunes chercheurs du monde entier. Mathieu Brochet, un spécialiste du parasite responsable du paludisme, rejoint ainsi un réseau prestigieux de jeunes scientifiques représentant la relève internationale dans le domaine des sciences de la vie.

Professeur honoraire et ancien doyen de la Faculté de droit de l'Université de Genève, Andreas Auer est décédé vendredi 7 décembre 2018 à l'âge de 70 ans.

Né dans les Grisons en 1948, Andreas Auer accomplit ses études universitaires à Neuchâtel où il se passionne pour le droit constitutionnel en suivant les enseignements du professeur Jean-François Aubert. C'est avec ce dernier qu'il rédige, en 1975, sa thèse de doctorat sur la déségrégation raciale dans les écoles aux États-Unis.

Nommé professeur ordinaire à la Faculté de droit en 1980, Andreas Auer produit, en 1983 déjà, une somme monumentale, rapidement devenue un classique de la littérature juridique, sur la juridiction constitutionnelle en Suisse. L'année suivante, il présente devant la Société suisse des juristes un rapport qualifié de visionnaire sur les problèmes fondamentaux de la démocratie en Suisse.

Au cours de sa carrière, Andreas Auer visite, commente et analyse la quasi-totalité des chapitres du droit constitutionnel suisse. L'étude de la démocratie reste néanmoins l'un de ses sujets de prédilection. En témoigne l'ouvrage, original et fondateur lui aussi, qu'il publie en 1978 sur les droits politiques dans les cantons. À ce propos, le constitutionnaliste joue un rôle dans l'octroi tardif du droit de vote aux femmes en Appenzell Rhodes-Intérieures. En 1990, en effet, la Landsgemeinde de ce canton dit non pour la troisième fois au suffrage féminin. Andreas Auer, défendant l'idée que



Andreas Auer (1948-2018).

ce refus est inconstitutionnel, suggère aux opposantes de déposer un recours au Tribunal fédéral. Entendant ses propos à la télévision, une habitante du canton le prend au mot, bientôt suivie par d'autres. En 1991, les juges de Lausanne leur donnent raison.

Andreas Auer est aussi le principal instigateur du projet de révision de la Constitution genevoise. Acceptée en 2012 en votation populaire par 54% des votants, cette révision entre en vigueur le 1^{er} juin 2013.

Plus récemment, le professeur s'est distingué par sa participation au lancement de l'initiative Rasa (« Sortons de l'impasse ») visant à annuler le vote du 9 février 2014 « Contre l'immigration de masse » – finalement retirée. En 2016, il monte encore une fois au front avec d'autres professeurs de droit contre l'initiative UDC « Pour le renvoi effectif des criminels étrangers ».

ASTRONOMIE

Première mesure précise de l'hélium dans l'atmosphère d'une exoplanète

Romain Allart, doctorant au Département d'astronomie (Faculté des sciences), et ses collègues ont détecté, grâce au spectromètre *Carmenes* récemment installé à l'Observatoire de Calar Alto en Andalousie, la présence d'hélium dans l'atmosphère de l'exoplanète HAT-P-11b. Comme ils l'expliquent dans la revue *Science* du 7 décembre, ils ont aussi montré que ce gaz est expulsé du côté jour au côté nuit de cette « Neptune chaude » à une vitesse

de 3 km/s et qu'il s'échappe dans le vide à un taux de 300 kg par seconde. L'hélium représente un intérêt particulier pour l'étude des exoplanètes dans la mesure où ce gaz trahit sa présence par un signal situé dans l'infrarouge, un rayonnement capable de traverser le milieu interstellaire. L'hydrogène, qui est l'élément le plus abondant dans l'atmosphère des exoplanètes, se détecte dans l'ultraviolet qui, lui, est davantage absorbé en chemin.

MÉDECINE

En Inde, les études de santé publique peuvent se fier à l'autoévaluation

« Que diriez-vous de votre état de santé ? » Claudine Burton-Jeangros, professeure à la Faculté des sciences de la société, et son équipe ont montré que cette seule question autoévaluative permettait, dans le contexte particulier de l'Inde, une bonne appréhension de l'état de santé de la population. Les performances, parues le 9 novembre dans la revue *BMJ Global Health*, sont même meilleures que celles obtenues en Suisse.

Dans les pays à haut revenu, cette méthode d'autoévaluation donne de bons résultats depuis longtemps. La question de savoir si elle pouvait convenir à un pays aussi socialement diversifié que l'Inde a suscité un certain scepticisme, notamment auprès des chercheurs locaux.

La population du sous-continent, très pauvre, souffre non seulement de maladies infectieuses dues à des carences alimentaires et hygiéniques, mais aussi de maladies chroniques, qui sont en augmentation. En raison de la fréquence de ces affections et de la rareté des établissements médicaux, les personnes pourraient être enclines à considérer ces maladies comme « normales ». L'illettrisme limite quant à lui l'accès d'un pan de la population aux connaissances médicales, l'empêchant parfois de déterminer que ses maux sont dus à des maladies chroniques comme le diabète. Les sociologues genevois ont donc comparé les données obtenues lors d'une grande enquête (comprenant la question autoévaluative)



Foule dans les rues de Old Delhi.

réalisée en 2003 par l'Organisation mondiale de la santé sur la santé des citoyens indiens avec celles récoltées en 2007 par l'Office fédéral de la statistique.

Il s'est avéré que la performance de cette simple question est meilleure avec les données indiennes qu'avec les suisses. Cela s'explique par le fait qu'environ 80% de la population helvétique se considère comme en bonne ou très bonne santé alors que moins de 1% répond « en très mauvaise santé ». En Inde, au contraire, 15% des sondés estiment leur santé très mauvaise et 21% très bonne.

L'étude permet de conclure que la question unique autoévaluative offre une vision d'ensemble fiable de l'état de santé général de leur population et qu'elle peut être utilisée dans les questionnaires d'enquête.

[Archive ouverte N° 110947](#)

NEUROSCIENCES

À l'écoute d'une voix en colère, le cerveau réagit au quart de tour

Ça se joue sur une fraction de seconde mais le cerveau remarque plus rapidement une voix jugée menaçante qu'une voix normale ou joyeuse. De plus, son attention reste plus longtemps focalisée sur la première afin d'en mesurer le danger potentiel. Tel est le résultat d'une étude menée par Nicolas Burra, maître-assistant à la Section de psychologie (Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation), et ses collègues et publiée le 9 novembre dans la revue *Social, Cognitive and Affective Neuroscience*.

Pour y parvenir, ils ont muni 35 participants d'un électroencéphalogramme qui mesure

l'activité électrique du cerveau à la milliseconde près et les ont soumis à de brefs sons de voix humaine exprimant soit de la colère, soit de la joie, soit un ton neutre.

Les chercheurs ont remarqué que l'écoute d'une voix menaçante active dans le cerveau une première aire liée à l'attention auditive 200 millisecondes seulement après le déclenchement du stimulus. Le cerveau est mis en alerte. Après 200 ms, cette zone s'éteint et une seconde s'active à son tour. Le cerveau effectue une analyse supplémentaire afin d'adapter le comportement le cas échéant et de survivre si un danger menace.

SILKE GRABHERR LAURÉATE DU PRIX DU RAYONNEMENT ACADÉMIQUE 2019



Le Prix du rayonnement académique 2019 est décerné à Silke Grabherr, professeure ordinaire à la Faculté de médecine de l'UNIGE et de l'UNIL et directrice du Centre universitaire romand de médecine légale. Cette distinction a été créée par le Comité de la Société académique vaudoise en 2014 pour récompenser une personnalité qui contribue, de manière exceptionnelle, au rayonnement de la place universitaire vaudoise.

LE PRIX PFIZER DE LA RECHERCHE RÉCOMPENSE PACO PINO ET BUDHADITYA MUKHERJEE

Paco Pino et Budhaditya Mukherjee, docteurs à la Faculté de médecine, ont reçu le Prix Pfizer de la recherche dans la catégorie « Infectiologie, rhumatologie et immunologie » pour leur étude du parasite du paludisme, « *Plasmodium falciparum* ». Leurs travaux, effectués au sein du laboratoire dirigé par la professeure Dominique Soldati-Favre, au Département de microbiologie et médecine moléculaire (Faculté de médecine), mettent en lumière une nouvelle stratégie de lutte contre cette maladie responsable de plus de 500 000 décès par an, dont environ 80% d'enfants de moins de 5 ans.

SCIENTES DE L'ENVIRONNEMENT

La rénovation des bâtiments réduit leur consommation d'énergie, mais pas assez



Complexe du Lignon, construit dans les années 1960.

L'assainissement des bâtiments réduit leur consommation énergétique. Toutefois, les économies restent souvent inférieures à celles prévues. Pierre Hollmuller, chercheur à l'Institut des sciences de l'environnement, et Jad Khoury, actuellement chargé de développement aux Services industriels de Genève (SIG) et qui a défendu une thèse sur ce sujet en 2014, ont dirigé une étude sur les causes de cet écart de performance. Le rapport paru cet automne formule des recommandations visant à le réduire au minimum.

L'analyse comprend 26 grands immeubles d'habitation collectifs construits après-guerre et rénovés depuis 2005 à Genève. Cela correspond à une surface de référence énergétique de 285 000 m². Avant travaux, ces bâtiments étaient dépendants des énergies fossiles. Après,

l'énergie finale consommée pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire a diminué de 29%, les émissions annuelles de carbone de 41% et la consommation électrique totale de 6,3%.

Le résultat est positif mais l'économie obtenue n'atteint, selon les immeubles, que 29% à 65% des objectifs théoriques. Selon les auteurs, si l'on généralisait les pratiques actuelles de rénovation à l'ensemble du parc genevois de bâtiments résidentiels d'après-guerre, moins de la moitié (42%) du potentiel d'économie de chauffage serait atteinte.

Pour corriger cet écart de performance, le rapport recommande de mettre en place une « assistance à la maîtrise d'ouvrage » qui pousse les acteurs du projet à porter une attention particulière au volet énergie, à faire le choix d'une approche par rénovation globale visant un très haut standard énergétique, à vérifier que les travaux soient réalisés comme prévu, etc. Les auteurs proposent aussi une « assistance à la maîtrise d'usage » qui vise, elle, à accompagner les locataires durant la phase d'exploitation.

Grâce à ces mesures, la part effectivement réalisée du potentiel d'économie théorique devrait passer de 65 à 80%. Les 20% restants seraient dus aux valeurs optimistes utilisées pour calculer les économies théoriques, en particulier une température des logements à 20 °C alors que les locataires la fixent plutôt à 21,5 °C.

[Archive ouverte N° 101940](#)

GÉNÉTIQUE

Utilisé contre le cancer, le tamoxifène s'attaque aussi à une myopathie rare

En administrant du tamoxifène, une molécule utilisée dans les traitements contre le cancer du sein, Leonardo Scapozza, professeur ordinaire à la Section des sciences pharmaceutiques (Faculté des sciences), et ses collègues ont réussi à multiplier par sept l'espérance de vie de souris atteintes de myopathie myotubulaire. Comme le rapporte leur article paru le 19 novembre dans *Nature Communications*, cette maladie génétique incurable, transmise par le chromosome X, touche un petit garçon sur 50 000. Elle cause une paralysie des muscles et provoque la mort avant l'âge de 2 ans.

Les souris ainsi traitées ont vécu en moyenne 290 jours – certaines plus de 400 jours – contre seulement 45 pour un animal malade non

traité. La progression de la paralysie a également été fortement ralentie, voire entièrement stoppée, la force musculaire triplée et 60% du déficit musculaire récupéré.

Pour l'heure, les scientifiques ont entamé le traitement sur des souris de 3 semaines et présentant déjà les premiers symptômes de la maladie. Des essais menés en parallèle au Canada montrent qu'en le commençant encore plus tôt, la myopathie ne se déclare pas du tout. Chez l'être humain, cependant, la maladie commence déjà chez le fœtus. Il est donc difficile, pour l'heure, de savoir si une absence totale de paralysie pourrait être envisagée si le tamoxifène était administré après la naissance.

[Archive ouverte N° 114092](#)

DANIELA ZÖLLER DISTINGUÉE PAR LA SWISS SOCIETY FOR NEUROSCIENCE



Doctorante au Département de psychiatrie (Faculté de médecine) sous la supervision de la professeure Marie Schaer (UNIGE) et du professeur Dimitri Van De Ville (EPFL), Daniela Zöllner a reçu le Best Paper Award 2019 de la Swiss Society for Neuroscience dans la catégorie *Human and Clinical Neuroscience*. Cette distinction lui est décernée pour son travail intitulé *Robust recovery of temporal overlap between network activity using transient-informed spatio-temporal regression*, publié dans la revue *IEEE Transactions on Medical Imaging*.

JASMINE ABDULCADIR DÉCORÉE CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE



Chercheuse à la Faculté de médecine et médecin adjointe au Service de gynécologie des HUG, Jasmine Abdulcadir a été décorée Chevalier de l'Ordre du mérite de la République italienne pour son engagement dans la prévention, le soin et la prise en charge des complications liées aux mutilations génitales féminines. Jasmine Abdulcadir est l'une des rares médecins gynécologues en Suisse à être formées à la fois aux spécificités médicales et chirurgicales des excisions et des circoncisions.

En vingt ans, l'immigration hautement qualifiée a plus que doublé en Suisse



Office cantonal de la population et des migrations à Genève.

En Suisse, l'immigration hautement qualifiée a plus que doublé entre 1991 et 2014, passant de 30 000 personnes (33% de l'ensemble des entrées) à 70 000 (54%). Au cours de la même période, l'entrée dans le pays de migrants peu formés (avec la seule scolarité obligatoire) a chuté de près de 40%. Tel est le résultat qui ressort d'une étude parue dans la revue *Social Change in Switzerland* du mois d'octobre 2018 et signée par Philippe Wanner et Ilka Steiner, respectivement professeur et post-doctorante à l'Institut de démographie et socioéconomie (Faculté des sciences de la société). Ce travail a été mené dans le cadre du Pôle de recherche national (PRN) *On the Move*.

Le début du XXI^e siècle se distingue par un solde migratoire en très forte augmentation. Il atteint près de 100 000 en 2008 et 80 000 entre 2013 et 2016, c'est-à-dire presque autant qu'au milieu des années 1960. Mais la comparaison s'arrête là.

De la Seconde Guerre mondiale à la fin du XX^e siècle, la mobilité internationale concerne en effet surtout les travailleurs faiblement qualifiés, fournissant la force de travail dans les secteurs de la construction, de l'agriculture, de l'industrie et du tourisme. La période récente, pour sa part, est marquée par une explosion de la migration hautement qualifiée, orientée vers des activités de plus en plus spécialisées à haute valeur ajoutée.

Cette transformation varie selon les pays d'origine. La part des migrants hautement qualifiés dépasse les 80% pour les ressortissants de France et même les 90% pour ceux du Royaume-Uni et d'Amérique du Nord. Elle atteint les deux tiers de ceux provenant d'Allemagne et d'Autriche et la moitié de ceux venus d'Espagne et d'Italie. Le Portugal fait figure d'exception avec un taux de migrants hautement qualifiés qui plafonne à 24%.

Ces changements ont surtout été dictés par la demande du marché du travail suisse. Une indication supplémentaire du lien étroit entre économie et flux migratoire est que plus de la moitié des migrants provenant des pays européens disposaient déjà d'un contrat de travail à la date de leur arrivée en Suisse.

Cependant, la migration internationale n'a fourni qu'une réponse partielle à cette demande. Entre 2010 et 2013, elle a permis de combler moins de 30% de la demande pour une main-d'œuvre qualifiée. Ce sont les nouvelles générations de jeunes natifs de Suisse, plus qualifiés que leurs aînés, qui ont joué un rôle prépondérant dans ce processus.

MARIE BARBERON, FIGURE DE LA RELÈVE UNIVERSITAIRE

Professeure assistante au Département de botanique et biologie végétale (Faculté des sciences), Marie Barberon a vu son projet de recherche sur le développement des racines et la nutrition des plantes remporter la première place au concours organisé par le Programme de la Fondation philanthropique famille Sandoz-Monique de Meuron pour la relève universitaire.

GÉRALDINE HAACK OBTIENT UNE BOURSE



Géraldine Haack, chercheuse au Département de physique appliquée, compte parmi la vingtaine de candidates (sur 189) ayant obtenu une bourse PRIMA du Fonds national suisse de la recherche scientifique. Ces bourses ont pour but de soutenir des chercheuses à un stade avancé de leur carrière académique afin qu'elles puissent mettre en place leur propre groupe de recherche.

Abonnez-vous à « Campus » !

par e-mail (campus@unige.ch) ou en remplissant et en envoyant le coupon ci-dessous :

Je souhaite m'abonner gratuitement à « Campus »

Nom

Prénom

Adresse

N° postal/Localité

Tél.

E-mail

Découvrez les recherches genevoises, les dernières avancées scientifiques et des dossiers d'actualité sous un éclairage nouveau.

Des rubriques variées vous attendent traitant de l'activité des chercheurs dans et hors les murs de l'Académie. L'Université de Genève comme vous ne l'avez encore jamais lue!



Université de Genève
Presse Information Publications
24, rue Général-Dufour
1211 Genève 4
campus@unige.ch
www.unige.ch/campus

BIOLOGIE

L'hydre d'eau douce n'a qu'une tête. Grâce à la protéine Sp5

**CLAUDE PIGUET NOMMÉ
MEMBRE DU CONSEIL
SCIENTIFIQUE DU CNRS**



Professeur au Département de chimie minérale et analytique (Faculté des sciences), Claude Piguet a été nommé membre du Conseil scientifique de l'Institut de chimie du CNRS. Cet organisme français accueille quelque 5000 chercheurs et enseignants, 3000 ingénieurs et 4000 doctorants et post-doctorants. Sa vocation est de promouvoir l'avancement des connaissances dans les domaines de la chimie, de la théorie à la synthèse, des questions fondamentales au développement des procédés, de l'échelle atomique aux matériaux, etc.

**ANTONIO RIOTTO
LAURÉAT DU BUCHALTER
COSMOLOGY PRIZE**

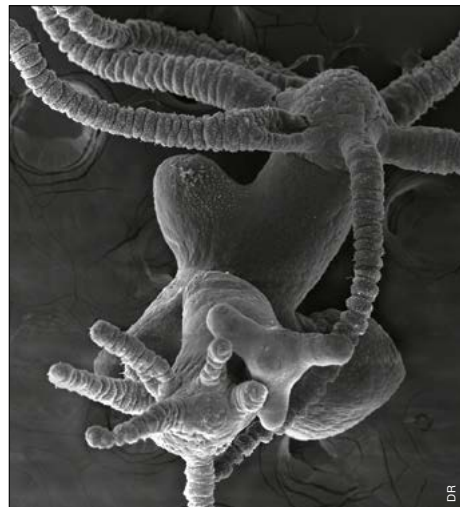


Professeur au Département de physique théorique (Faculté des sciences), Antonio Riotto s'est vu décerner le Buchalter Cosmology Prize 2018. Cette distinction lui a été remise pour les travaux qu'il a menés avec son équipe sur l'instabilité du vide du champ de Higgs et le rôle joué par ce vide dans la création de la matière noire, qui a elle-même permis l'existence des galaxies et des structures qui hébergent la vie.

L'hydre d'eau douce possède une faculté de régénération spectaculaire : une seule cellule de cet organisme peut développer un nouvel individu de la tête aux pieds et, surtout, dans le bon ordre. L'équipe de Brigitte Galliot, professeure au Département de génétique et évolution (Faculté des sciences) a identifié la protéine – et son gène correspondant – qui évite que l'animal ne se mette à faire croître une multitude de têtes à l'image de la créature mythologique tuée par Héraclès. Comme l'explique un article paru le 18 janvier dans la revue *Nature Communications*, il s'agit de Sp5 dont les talents pourraient bien intéresser la médecine humaine spécialisée dans le traitement des cancers.

La régénération commence par la transformation de la partie amputée en un tissu appelé «centre organisateur de tête». Ce dernier exerce deux activités opposées. La première, activatrice, induit la différenciation de cellules souches en cellules spécialisées de la tête. Elle est mise en œuvre par un facteur de croissance appelé Wnt3.

La seconde activité est inhibitrice. Elle prévient la formation de têtes surnuméraires et est pilotée par la protéine Sp5. Pour ce faire, celle-ci se lie à la région régulatrice du gène Wnt3, bloquant ainsi son expression et la pousse de têtes surnuméraires, comme le démontre l'étude genevoise.



Une hydre produisant trop peu de Sp5 développe spontanément de multiples têtes.

Il se trouve que chez l'être humain, la voie de signalisation cellulaire stimulée par Wnt3 existe aussi. Elle est surtout active durant le développement embryonnaire ainsi que dans différents types de tumeurs chez l'adulte. Si l'effet inhibiteur de Sp5 se confirme dans notre espèce, cette protéine pourrait constituer un traitement potentiel contre les cellules cancéreuses utilisant la voie Wnt3.

[Archive ouverte N° 113087](#)

ASTROPHYSIQUE

Le chaos ordonné des photons émis par les sursauts gamma

Les photons émis par un sursaut gamma, le phénomène le plus puissant de l'univers, ont dans leur ensemble une apparence désordonnée. La polarisation de ces particules de très haute énergie venues d'une autre galaxie ne suit en général aucune direction privilégiée. L'équipe de Xin Wu, professeur associé au Département de physique des particules (Faculté des sciences), a cependant décidé d'y regarder de plus près à l'aide de POLAR, un instrument construit à cette fin à Genève et envoyé en 2016 sur le laboratoire spatial chinois Tiangong-2. Les chercheurs ont découvert qu'à l'intérieur de

tranches temporelles de seulement 2 secondes, les photons sont au contraire très polarisés bien que chaque tranche oscille dans une direction différente de la précédente. Cette avancée, publiée le 14 janvier dans la revue *Nature Astronomy*, ouvre la voie à une meilleure compréhension des propriétés physiques des sursauts gamma qui demeurent encore largement mystérieuses, les sursauts étant probablement provoqués par des événements tels que la collision de deux objets très compacts (des étoiles à neutrons, par exemple) ou l'explosion d'une étoile supermassive et dont l'issue peut être la création d'un trou noir.

« Il y a de grands pans de la vie des enfants qui restent dramatiquement en jachère »



Philip Jaffé: « La violence à l'égard des enfants est un phénomène d'une résilience surprenante. »

Directeur du Centre interfacultaire en droits de l'enfant, le professeur Philip Jaffé est le deuxième Suisse à rejoindre le comité des Nations unies sur les droits de l'enfant. À l'heure où l'on fête le 30^e anniversaire du texte fondateur dans ce domaine, il fait le point sur les implications de sa nouvelle mission.

Campus: La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies (ONU) le 20 novembre 1989. En trente ans, qu'a-t-elle permis de changer?

Philip Jaffé: Ce texte établit quatre grands principes: la non-discrimination, l'intérêt supérieur de l'enfant, le droit à la survie et au développement et le droit de l'enfant à faire entendre son opinion, qui constitue sans doute l'avancée la plus révolutionnaire. Outre son énorme portée symbolique, l'adoption de cette Convention a entraîné des progrès évidents dans tous les pays signataires, même si ceux-ci restent difficiles à chiffrer. C'est pourquoi il existe un groupe de travail chargé de définir une série d'indicateurs permettant d'avoir une vision plus précise de la situation. Enfin, j'ajouterais que parmi les neuf traités portant sur les droits humains adoptés par l'ONU, la Convention sur les droits de l'enfant est celui qui a été le plus rapidement et le plus largement ratifié, puisque parmi les 193 États membres de l'ONU, seuls les États-Unis n'en sont pas partie prenante.

Cet enthousiasme n'a visiblement pas été partagé par la Suisse, qui a mis près de huit ans pour ratifier ce texte.

Dans les pays où ce genre de décision dépend du souverain ou du chef du gouvernement, les

choses peuvent aller très vite sans pour autant que cela constitue une garantie de l'application du texte. En Suisse, le souci lorsque ce type de traité entre en vigueur est qu'il ne se trouve pas en contradiction avec le droit national. Après avoir signé rapidement le texte, la Suisse a donc pris le temps de mettre en conformité sa législation, notamment dans des domaines comme le divorce, la famille ou la migration, avant de le ratifier, ce qui lui a donné les moyens d'appliquer convenablement les engagements adoptés. Son relatif retard est donc tout à son honneur.

La dimension universelle de ce texte est-elle adaptée aux très grandes différences structurelles et économiques qui caractérisent l'enfance dans le monde?

Oui, dans la mesure où des aménagements sont possibles pour tenir compte de ces spécificités. C'est par exemple ce qui a été fait à propos de l'adoption, qui revêt un sens différent dans le monde occidental et dans les pays de droit islamique. Cela étant, il faut bien reconnaître que dans un pays comme la Bolivie, la légalisation récente du travail des enfants, même si elle va à l'encontre de la Convention, reflète indiscutablement une certaine réalité sociale.

Après Jean Zermatten, vous êtes le deuxième Suisse à intégrer le Comité des droits de l'enfant des Nations unies. Comment avez-vous réagi à cette nomination?

Alors que je suis généralement quelqu'un de plutôt optimiste, je suis resté persuadé jusqu'aux tout derniers jours que je n'avais aucune chance de succès. Lorsque j'ai finalement appris que j'avais été élu, cela a été une surprise, suivie d'un moment de fierté et d'intense bonheur, puis du sentiment d'une très grande responsabilité.

Quels sont les axes qui vous semblent prioritaires?

J'ai un intérêt fort pour l'Afrique et les Caraïbes où j'ai passé une partie de mon enfance. Si je peux aussi avoir une certaine influence sur le sort des enfants en Suisse, je serai naturellement ravi. Même s'il y a eu de grandes avancées dans tous les pays à différents niveaux, il y a en effet de grands pans de la vie des enfants qui restent dramatiquement en jachère, y compris en Suisse.

Par exemple?

La violence à l'égard des enfants est un phénomène d'une résilience surprenante. Même dans

les pays qui ont aboli la punition corporelle depuis longtemps, comme la Suède, la Norvège ou le Danemark, il reste un taux de maltraitance qui semble incompressible. La Suisse compte par ailleurs près de 80 000 enfants pauvres et 250 000 en situation de vulnérabilité. Il reste également beaucoup à faire pour assurer un développement plus harmonieux des tout-petits. C'est d'autant plus important que de nombreuses études montrent qu'il existe un lien entre les expériences de vie négatives durant l'enfance et une série de conséquences en cascade dont l'ultime, pour un certain nombre d'entre eux, est une mortalité précoce. Enfin, il règne une inégalité de genre qui est patente dès qu'on veut bien prendre la peine de l'observer.

« LA SUISSE COMPTE 80 000 ENFANTS PAUVRES ET 250 000 EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ. »

En marge de votre engagement au sein du Comité, vous allez prochainement partir en Iran. Quel est l'objectif de cette mission?

L'idée est de sensibiliser les autorités à la question de la peine de mort des enfants. L'Iran est le pays qui, après la Chine, exécute le plus au monde et le gouvernement est très conscient du fait que c'est une tache noire sur son image. Puisqu'il semble y avoir une ouverture, il s'agit d'amorcer le dialogue de manière diplomatique et sans ingérence dans les affaires intérieures du pays.

Comment jugez-vous la politique consistant à séparer les familles de migrants menée par Donald Trump à la frontière mexicaine?

Enlever de jeunes enfants à leurs parents touche aux fondements de ce qui rend l'homme humain. C'est une décision qu'aucune personne sensée ne peut comprendre. Et même aux États-Unis, elle a profondément heurté l'affect collectif. Malheureusement, les moyens de pression dont dispose la communauté internationale sur ce sujet sont quasiment inexistantes.